

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2013

ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX, DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
ET DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX - (N° 827)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 8

présenté par

M. Poisson, Mme Dalloz, M. Le Mèner et M. Decool

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« État »

le mot :

« pays ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le terme « État » est inapproprié dans le contexte. On est ressortissant d'un pays et non d'un État.